

Lettre d'information du Comité stratégique du DLA en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Septembre 2022

**Numéro Spécial : Troisième conférence régionale de l'Économie
sociale et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur**



Programme de la rencontre organisée le 5 juillet 2022 à l'Hôtel de Région (Marseille)

13h30 | Accueil café

14h15 | Plénière d'ouverture, en présence de :
Jean-Philippe BERLEMONT, DREETS, représentant
le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur -
Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-
Alpes-Côte d'Azur - Denis PHILIPPE, Président de la
Chambre Régionale des entreprises de l'ESS et Alexis
ROUQUE, Directeur régional de la Banque des
territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Signature de la convention d'agrément de la Chambre
régionale des entreprises de l'ESS

14h45 | L'ESS en région

15h15 - 16h15 | Plénière | L'ESS au cœur des transitions

16h30 | Ateliers sur les grands enjeux pour l'ESS en région, à l'horizon 2025

Atelier 1 : l'ESS, outil d'inclusion et de lien
social au service des territoires les plus
fragiles

Atelier 2 : l'ESS, moteur de la transition
écologique

Atelier 3 : Osons l'Europe pour accompagner
nos transitions !

18h00 | Cocktail



Ouverture de la Conférence

Jean-Philippe BERLEMONT réaffirme l'engagement de l'État envers les entreprises de l'ESS qui ont des missions d'intérêt général. L'acte marquant de cet engagement, en région, est l'inauguration de la maison de l'ESS en septembre 2021 et aujourd'hui, le renouvellement de l'agrément de la CRESS pour les années 2022 à 2025. Ces actions permettent de mutualiser les forces de l'ESS en région et d'amplifier la dynamique sur les territoires.

La crise de la Covid a replacé l'ESS au centre des territoires de par ses emplois porteurs de services de proximité et par sa capacité à répondre aux défis sociétaux. Elle doit dorénavant accentuer ses actions en faveur de la féminisation des postes d'encadrement et de direction dans les instances de gouvernances et renforcer les services des structures d'insertion afin de sortir durablement les personnes en situation précaire.

Renaud MUSELIER souligne que la Région a placé l'ESS au même niveau que les autres acteurs économiques. Elle est au cœur des stratégies de la Région et notamment pleinement intégrée dans le **Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires** (SRADDET), qui déploie la stratégie de la Région Sud pour 2030 et 2050. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été la première région en France à soutenir l'ESS mais elle souhaite aujourd'hui s'engager encore plus loin dans son appui. Les projets de l'ESS sont éligibles au Fonds d'investissement pour la formation, au dispositif « mon projet d'entreprise (MPES) » ... MPES ESS

<https://www.cresspaca.org/entreprendre/developper-une-entreprise/etre-accompagne/mpe-parcours-creation-mon-projet-d-entreprise-economie-sociale-et-solidaire>

<https://www.cresspaca.org/entreprendre/developper-une-entreprise/etre-accompagne/mpe-parcours-developpement-mon-projet-d-entreprise-economie-sociale-et-solidaire>

De plus, la Région Sud, la Banque des territoires et la Caisse d'Épargne CEPAC, ont créé le Fonds ESS'OR pour soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire impactées par la crise sanitaire. Ce nouveau fonds régional, doté d'1 million d'euros et porté par la CRESS, est opéré par France Active Provence-Alpes-Côte d'Azur jusqu'à fin 2022.

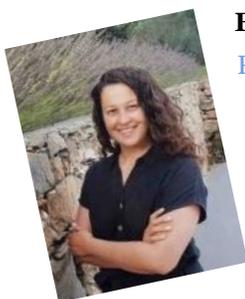
La convention d'agrément de la CRESS reconnaît l'utilité publique du secteur. La Région partage les ambitions de l'État d'œuvrer pour l'ESS sur les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Denis PHILIPPE remercie l'État et la Région pour leur soutien indéfectible, particulièrement durant la crise mais aussi après la crise. Le renouvellement de la convention souligne la confiance qu'ont les institutions dans les actions de la CRESS. La chambre va pouvoir ainsi accentuer ses efforts sur les territoires et œuvrer davantage en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'ESS doit aussi être pionnier des transitions au service de l'emploi solidaire et de l'environnement.

Alexis ROUQUE adhère bien évidemment à tout ce qui a été dit précédemment. La Banque des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur sera aux côtés des institutions pour déployer les stratégies engagées dans les années à venir.



L'ESS en région



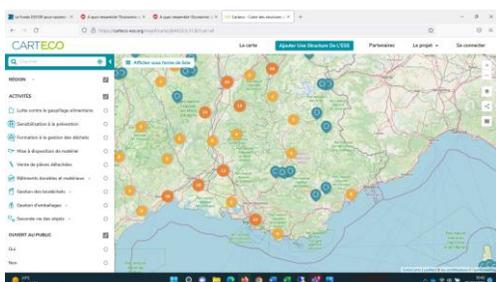
En quelques chiffres, l'ESS c'est...

Présentation par Géraldine Rogier

<https://www.cresspaca.org/publications-cress-paca/panoramas-regionaux/les-chiffres-cles-2022-de-l-economie-sociale-et-solidaire-en-provence-alpes-cote-d-azur>

- Près de 12 000 entreprises et 173 000 salariés.
- 13 % de l'emploi privé en région (14 % en France).
- Le secteur occupe une place importante dans la vie quotidienne des habitants. Il représente ainsi 55 % de l'emploi total dans les sports et loisirs.
- 69 % des emplois sont occupés par des femmes mais il existe encore un plafond de verre car les fonctions de direction sont davantage l'affaire des hommes ; le temps partiel et les inégalités salariales persistent dans le secteur.
- Les structures de l'ESS ont été fortement impactées par la crise en 2020 mais le secteur se relève. L'ESS se relève aujourd'hui : 3 500 emplois ont été créés ce qui compense largement les pertes en 2020. On note une croissance de 3 % entre 2019 et 2021.
- Les créations d'emploi au second trimestre 2022 progressent globalement de 5,3 % avec des points forts dans les secteurs de la culture (+ 30 % de créations d'emploi dans les *Arts et spectacles*), des loisirs (+ 19 %) et du *Sport* (+ 18 %).
- 22 ressourceries réparties sur le territoire régional (cf. carteco)

Carteco <https://carteco-ess.org/map>



Le moral des dirigeants de l'ESS

par Jean-Baptiste MOUGEL (Groupe AESIO)

Les résultats du Baromètre du moral des dirigeants de l'ESS Provence-Alpes-Côte d'Azur, suite à l'enquête menée en fin d'année 2021, montrent que les dirigeants sont majoritairement confiants pour les années à venir ; ils sont même plus confiants qu'en 2018 (+ 10 points) notamment en matière d'aides publiques.

60 % des entreprises de l'ESS ont sollicité une aide pendant la crise, principalement pour le passage à temps partiel des salariés et pour faire face financièrement à la réduction des activités (Fonds d'urgence ESS).

Ils expriment leurs besoins de confiance en l'avenir, de sécurité et de stabilité financière. Ils souhaitent acquérir une certaine autonomie et surtout une reconnaissance de leurs actions.

Séance plénière : Comment accompagner les entreprises de l'ESS vers les transitions ?

Animation Patrick JAMMES (Léo Lagrange et vice-président CRESS)



Agnès ROSSI (Conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire) rappelle que la Région est extrêmement investie dans l'ESS qui est au cœur de ses actions. Les personnes qui évoluent dans ce secteur portent des valeurs qui donnent un sens à leurs activités.

« L'ESS vit souvent cachée ; il faut dorénavant se montrer ».

Le défi du sens par Pascal CARRANO (Léo Lagrange)

L'ESS a la particularité de mettre l'être humain au cœur des projets. La loi de 2014 reconnaît l'ESS mais celle-ci demande à être réformée afin de mieux répondre aux nouveaux défis de la société. Le défi de Léo Lagrange (et l'ensemble des structures de l'ESS) est celui du sens. « Nous devons nous engager dans une économie alternative et crédible. (...) mais aussi favoriser l'épanouissement des salariés, sécuriser les emplois et favoriser les parcours par la formation. La formation est essentielle pour l'avenir des salariés mais aussi pour la structure. »

Le défi social par Laurent LAÏK (DG de La Varappe, groupe d'entreprises d'insertion)

« Nul n'est a priori inemployable. »

Pour répondre aux attentes de la société, les structures de l'ESS ont besoin d'avoir un cap stable.

Il est donc important de pouvoir construire un projet d'entreprise sur le long terme, de créer des écosystèmes, et des partenariats pour asseoir les actions dans la durée. Les entreprises de l'ESS ont un devoir d'intérêt général, d'innovation et de cohésion sociale pour être en phase avec les réalités territoriales. Se pose aussi la question de la gouvernance dans le secteur ; le statut ne fait pas la vertu. Elles ont le devoir de porter une attention particulière à leurs ressources humaines, de prendre le pouls des salariés et proposer de bonnes conditions de travail.

Le défi écologique par Thomas GUERIN (PDG d'Enercoop Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Le défi colossal qui se présente aux structures de l'ESS aujourd'hui est le défi écologique. Cela induit une appropriation citoyenne de l'écologie, d'avoir une vision collective dans la mise en place des projets.

Le problème de la transition écologique est souvent le passage à l'acte. Il est ainsi important d'identifier les

problèmes rencontrés par les structures pour mettre en place des actions et de les accompagner pour qu'elles deviennent elles-mêmes force de proposition.

Le défi de coopération par Xavier CORVAL (Président d'EQOSPHERE)

Les entreprises de l'ESS doivent être en capacité d'orienter une partie de leurs bénéfices vers la cohésion sociale et la transition écologiques.

L'intérêt de la commande publique est de booster le développement de l'ESS en orientant leurs actions en ce sens et en encourageant la mutualisation. Il serait aussi intéressant d'expérimenter l'instauration de critères de sélection au service des transitions dans les appels à projet.



Intervention des deux grands témoins

Anne-Laure FEDERICI (Déléguée générale du RTES) :

Le réseau des collectivités territoriales créé il y a 20 ans a pour souhait de faire évoluer la place de l'ESS dans l'économie et les politiques publiques au sein de l'Europe.

Pour cela, la question de coconstruction/transversalité est au cœur du projet du RTES. Cette question doit être inscrite dans la loi ou dans un cadre d'action. La deuxième nécessité est d'en avoir la volonté politique, et de faire évoluer les mentalités. Cette évolution doit s'accompagner d'une formation à la coconstruction, d'outils et d'une culture partagés.

Laurent HOU-HEN-PEN (Adjoint au chef du pôle ESS et Investissement à Impact, direction générale du Trésor).

Il est difficile de mesurer la création de valeurs dans l'ESS.

Le 22 juin 2022, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, un texte a été adopté afin d'obliger les entreprises à mesurer leur responsabilité sociétale. Par exemple, les contrats d'impact mesurent les externalités et arrivent à convaincre les financeurs.

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ont été un modèle pour l'Europe dans la mise en place des pôles d'innovation sociale européens (au nombre de 80 en 2022).

La région compte huit PTCE.

Les financements se poursuivent et devraient permettre l'appui de 15 structures émergentes à hauteur d'une aide de 100 000 €.



Atelier 1 : l'ESS, outil d'inclusion et de lien social au service des territoires les plus fragiles

Animé par Anne-Claire BEL, DR des Compagnons Bâtisseurs Provence – Vice-présidente Déléguée de la CRESS

- Marie MARTIN-RAGET, référente régionale Habitat de la Fondation de France Méditerranée
- Pierre-Alain CARDONA, Tiers facilitateur, association Manu FabriK,
- Caroline SPAULT, Cheffe de projets, association Compagnons bâtisseurs Provence
- Daniel BURATTI, Directeur associé, Cabinet LOSFOR
- Samia CHABANI, Directrice d'Ancrages

Atelier 3 : Osons l'Europe pour accompagner nos transitions !

Animation : Fabien CHEVET | Directeur IEC et expert associé du service « EUROPE » de la CRESS

- Denis STOKKINK, Président Pour La Solidarité, expert du Groupe ESS Commission européenne
- Le service Europe de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Arnaud CASTAGNEDE, Cofondateur et dirigeant Le Cloître
- Vincent BAGGIONI, animateur région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Energie-Partagée



Zoom sur l'atelier 2

L'ESS, moteur de la transition écologique



Animation : Franck MAILLE, Président de l'URSCOP –
Président de l'IRFEDD et Vice-président de la CRESS,

Selon Franck MAILLE, l'ESS doit se renouveler afin de relever les défis de la transition écologique. Elle doit agir en coopération et collectivement mais aussi s'ancrer dans les territoires pour répondre au mieux à leurs besoins. L'ESS a une forte culture de l'orientation et de l'économie circulaire.

Arnaud DELCASSE (Dirigeant de COOPGO) souligne qu'environ la moitié des personnes refusant un emploi, l'expliquent par le manque de mobilité géographique. La mobilité est un des principaux enjeux sociaux.

Il propose de travailler sur ce sujet et de développer parallèlement des solutions numériques partagées pour réduire l'isolement des personnes les plus précaires. Selon lui, la transition écologique nécessite des changements de pratiques et de modes de pensée.

L'ESS doit prendre une place importante dans le développement des nouveaux modes de transport en travaillant en lien étroit avec les collectivités territoriales.

Lucie TISSERAND, Co-fondatrice de L'entrePÔT, partage son expérience de distributeur de vente en vrac pour les professionnels. L'entrePÔT encourage la valorisation des biodéchets par ses clients, qui sont

ensuite distribués aux maraichers du territoire avignonnais.

Elle souligne que le frein au développement de cette activité est le prix des produits.

Marie-Laure LAMBERT, Présidente de la société citoyenne Massilia Sun System, note qu'en moyenne, le niveau des rémunérations dans l'ESS est inférieur à la moyenne de l'ensemble de l'économie. Le secteur ne doit pas uniquement se focaliser sur l'intelligence collective mais il doit aussi fournir des efforts pour développer un vrai modèle social.

Servane TAROT, directrice de l'Atelier Bleu CPIE Côte Provençale (La Ciotat), confirme qu'il ne peut y avoir de transition écologique sans justice sociale et sans que l'ESS ne se déploie. Néanmoins, son expérience montre qu'avec la baisse des financements publics, sa structure a dû s'adapter en recherchant de nouveaux financements. Elle souligne que pour les associations, il est difficile d'avoir accès à des fonds de recherche.

Charles HENRY DE LA MOYNERIE, Responsable de la Ressourcerie des futurs, Synergie Family), relève que la fracture numérique concerne un tiers de la population. La ressourcerie collecte des équipements informatiques et électroniques pour les redistribuer (après réparation) à des personnes qui ont besoin de s'équiper.

Pour cette activité de réemploi – réutilisation-réparation, la ressourcerie a lancé un chantier d'insertion.

La structure se heurte néanmoins à trois freins majeurs :

- La revente : une fois les produits réparés, il faut équilibrer les stocks en gérant les entrées et les sorties de produits ;
- La place : l'entrepôt est toujours trop petit ;
- L'obsolescence programmée : certains objets ne peuvent pas être réparés. Que faire des objets qui n'ont plus de vie ?